

TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UNE ASSISTANCE
TECHNIQUE POUR:

**Adaptation de la méthodologie du paysan à paysan pour 15 promoteurs et 5
promotrices agroécologiques.**

Projet:

**“ Dynamisation du secteur horticole familial
résilient dans 4 Communes de Trarza.
Mauritanie”
Financé par AECID (16-PR1-1944)**

CERAI
Juin 2018

Contenu

1	CONTEXTE	2
2	OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.	4
3	ACTIVITES A REALISER.....	5
4	METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL.....	8
5	PROFIL DU CONSULTANT.....	9
6	DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE	9
7	BUDGET ET FORME DE PAYEMENT	10
8	DROITS D'AUTEUR	10
9	COORDINATION ET SUPERVISION	10
10	DUREE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.....	10
11	CONDITIONS DE L'OFFRE	10
12	ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	10

1 CONTEXTE

Le Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI) en partenariat avec l'ONG mauritanienne AMAD informent du processus de sélection pour la réalisation d'une assistance technique concernant à un plan pour l'adaptation de la méthodologie de paysan à paysan comme une forme d'engager l'éducation populaire aux promoteurs agroécologiques. Avec cette assistance, il est proposé de collecter des méthodologies et des outils pour contribuer à la génération de promoteurs qui mènent des alternatives au système de production actuel hérité de la révolution verte.

Le plan de formation doit adapter les outils de la méthodologie du paysan à paysan pour avoir un sens dans la région de Trarza. Les outils qui sont connus avec succès en Mauritanie, en particulier dans le Région du Trarza sont: des concours agroécologie, la formation continue, l'identification des dirigeants communautaires ou des promoteurs d'agro-écologiques, des visites de contrôle technique aux exploitations agricoles ou la promotion de parcelles agro-écologiques.

Cette assistance technique se réalisera dans le cadre du projet **“Dynamisation du secteur horticole familial résilient dans 4 Communes de Trarza. Mauritanie”** financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et Développement (AECID).

Le projet prétend contribuer à améliorer la résilience des communautés paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal. L'objectif spécifique étant de dynamiser un secteur horticole familial résilient dans 4 communes (Tekane y Lexeiba - Moughataa de R'Kiz), Rosso et Jidr El Mohguen - Moughataa de Rosso) de la Région de Trarza (Mauritanie).

Le projet vise entre autres à atteindre les résultats suivants :

- (R1) Renforcer les capacités techniques en agroécologie de producteurs et productrices et faciliter l'adaptation et l'adoption des techniques proposées.
- (R2) Renforcer le tissu social et les organisations de producteurs horticoles.
- (R3) Sensibiliser la population des villages d'intervention sur les thématiques liées à la souveraineté alimentaire.
- (R4) Améliorer l'intégration au niveau territorial des acteurs de la filière maraîchère familiale.

L'assistance technique s'intègre dans les activités liées au résultat 1.

2 OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.

Objectif : Adaptation de la méthodologie de paysan à paysan pour 15 promoteurs et 5 promotrices agroécologiques.

Avec cette activité, il est proposé de collecter des méthodologies et des outils pour développer les capacités dans les villages pour contribuer à la génération de promoteurs en agroécologie, qui mènent des alternatives au système de production actuel.

La méthodologie d'agriculteur à agriculteur est basée sur les éléments clés:

1. Commencer lentement et en petit.
2. L'introduction de techniques doit être limitée.
3. Vous devez obtenir un succès rapide et reconnaissable.
4. Expérimenter à petite échelle, et puis développer.
5. Promouvoir un effet multiplicateur sur l'expérience paysanne.

3 ACTIVITES A REALISER

➤ **Préparation avec l'équipe locale**

L'équipe devra connaître la méthodologie de paysan à paysan comme méthode de vulgarisation de l'agroécologie pour pouvoir accompagner l'activité.

➤ **Sélection de promoteurs / promotrices agroécologiques**

Afin de garantir une sélection participative, nous pouvons compter sur la participation du comité agroécologique pour la sélection des promoteurs / promotrices. Cela permettra d'assurer que, outre la présentation de capacités dans l'application des techniques agroécologiques, les producteurs et productrices sélectionnés bénéficient également du soutien de la communauté. Ce point est très important car ces producteurs/ trices seront les futurs promoteurs/trices de l'agroécologie au niveau communautaire. La sélection des promoteurs/trices agroécologiques se fera selon les critères précédemment établis. Le critère principal est la motivation et l'application des techniques agroécologiques par le producteur-productrice. La capacité de leadership et le temps disponible pour participer à la formation et aux ateliers de démonstration subséquents sur leur propre terrain seront également appréciés. On évalue également les producteurs – productrices qui font du maraichage son principale activité, et on priorise les jeunes et les femmes.

➤ **Introduction à la méthodologie de paysan à paysan et ses principes. Diagnostic et sélection de 4 techniques qui seront promues à travers la méthodologie paysan à paysan**

Une introduction sur les principes de la méthodologie paysan à paysan sera accompagnée d'un atelier d'un diagnostic participatif. Sur le diagnostic réalisé on aura vu les problèmes les plus importants, ainsi que les rôles des hommes et des femmes dans leurs tâches quotidiennes.

Les promoteurs et promotrices de l'agroécologie et les facilitateurs (animateurs et techniciens du projet) réaliseront un diagnostic agroécologique de sa parcelle et choisiront 4 techniques agroécologiques à promouvoir entre autres paysans-paysannes.

La formation comprendra une partie théorique et une partie pratique qui se tiendra dans au moins deux parcelles des promoteurs/promotrices agro écologique. Il est recommandable d'avoir une participation de maximum de 25 personnes. La durée sera de 4 jours.

A titre indicatif, on recommande d'aborder les thèmes qui suivent :

- Les principes du mouvement paysan à paysan
- Les outils du mouvement paysan à paysan
- Les acteurs du mouvement
- Les étapes du mouvement paysan à paysan
- La réalisation des diagnostics

La formation sera destinée aux promoteurs agroécologiques et facilitateurs (animateur et techniciens du projet). Il est recommandable un group de maximum 25 personnes.

Le consultant fera les dynamisations et le suivi des résultats et objectifs de l'atelier.

Comme résultats à atteindre dans cette formation :

- Comprendre les principes du mouvement paysan à paysan
- Être capable de réaliser un diagnostic de techniques agroécologiques employées dans une parcelle de cultures maraichères et dans une parcelle de cultures pluviales.
- Sélectionner 4 techniques agroécologiques à promouvoir entre autres paysans-paysannes.

➤ **Préparation de fiches techniques sur les 4 techniques sélectionnées pour des ateliers de démonstration sur les fermes**

L'équipe de formation avec les promoteurs devra préparer des dossiers présentant les ateliers sur les 4 techniques et les connaissances théoriques minimales correspondantes afin que les ateliers puissent se répéter au fil du temps et que les promoteurs puissent réviser avant de réaliser des ateliers destinés aux autres producteurs.

➤ **Elaboration des rapports de formation par les consultants locaux et externe**

Le consultant sera responsable de rapporter sur leurs thèmes de formation. Il peut également contenir des thèmes de formation présentant un intérêt pour les enseignants et les techniciens pour les futurs modules de renforcement de leurs capacités.

➤ **Rapport final du consultant**

A la fin le consultant fera un rapport final qui contient la planification de la formation, le nombre de participants et listes signés, le contenu et le matériel pédagogique utilisé, description des ateliers, évaluation des formations, des photos, conclusions et recommandations pour la continuité de l'activité paysan à paysan.

4 METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

4.1 Période de terrain et de bureau

La durée de la **période de terrain** recommandée est de 6 jours, au mois d'août 2018.

Les phases de préparation de la méthodologie et de rédaction du rapport final se feront avant et après la mission de terrain.

4.2 Méthodologie et plan de travail

Le consultant doit élaborer une proposition méthodologique dans laquelle sera détaillée la méthodologie de réalisation tenant en compte les indications présentées dans les TdRs.

L'organisation logistique et planification se fera en collaboration avec l'équipe CERAI/AMAD de Trarza. Le consultant disposera de moyens de transport lui permettant de mener à bien les activités sur le terrain et sera accompagné d'un animateur/traducteur connaissant la zone.

Le plan de travail sera proposé par le consultant à travers l'offre technique.

De façon générale il faut considérer que les résultats de l'assistance technique comprennent:

1. Préparation de l'assistance technique: élaboration du plan de formation (detail du cronogramme) et preparation du materiel pedagogique
2. Réalisation de la formation
3. Rédaction du rapport final de formation comprenant les principales conclusions et recommandations

Pour chacune des activités, le plan de travail doit détailler les tâches à réaliser et les délais prévus. Il faudra aussi joindre un chronogramme prévisionnel, qui devra être accordé entre CERAI/AMAD et le consultant.

La date limite de remise du rapport final sera le 31 octobre 2018 (compris le temps d'envoi d'une première version au CERAI et l'élaboration du rapport final prenant en compte les apports de CERAI/AMAD).

5 PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra présenter les compétences suivantes :

- Expérience professionnelle démontrée en gestion de projet de coopération.
- Expérience en suivi/évaluation de projets de coopération
- Expérience de travail avec des organisations de producteurs
- Connaissances en agroécologie et développement rural
- Expérience en formation de formateurs
- Expérience en méthodologie paysan à paysan
- Expérience en élaboration de matériel didactique

- Disponibilité pour se déplacer en Mauritanie
- Connaissance et affinité avec les valeurs du CERAI
- Maîtrise du français usage professionnel

De plus, seront valorisés les points suivant:

- Bonne capacités d'adaptation au contexte local et capacité de travail en équipe multidisciplinaire
- Connaissances de l'Afrique et plus particulièrement de la Mauritanie
- Capacité à encourager les discussions, à développer des méthodologies et techniques d'animation pour la réflexion, la sensibilisation, l'organisation...
- Capacité à travailler en équipe et à enrichir leurs connaissances avec des contributions externes.

6 DÉTAILS ET FORME DE PRESENTATION DE L'OFFRE

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres devront être envoyées par courriers électroniques à l'adresse suivante:

abouabdoulaye.ba@cerai.org ; rosalia.riambau@cerai.org ; arantxa.garcia@cerai.org

Date limite : 30 juin 2018

CONTENU DE L'OFFRE

Les offres doivent comprendre deux parties séparées qui incluent les documents suivants :

PARTIE 1 : proposition technique

L'offre technique devra comprendre la planification technique qui permettra d'atteindre les objectifs de façon efficiente. Elles devront présenter au minimum :

L'offre devra inclure un chronogramme, dans lequel seront reflété de façon claire toutes les activités importantes, ainsi que les délais et les dates prévisionnelles auxquelles se réaliseront ses activités.

Résumé méthodologie proposée

Principaux contenus prévus pour les formations

Profils de formateurs

Les Curriculum Vitae des différents membres de l'équipe devront être joints à l'offre technique.

PARTIE 2 : PROPOSITION FINANCIERE

La proposition financière doit regrouper tous les frais relatifs à la réalisation de l'assistance technique que ce soit des frais réalisés sur les lieux des visites et des formations ou durant les périodes antérieure ou postérieures: honoraires, transport jusqu'à Rosso, logement, alimentation, procédures administratives, , ...).

Une fois à Rosso (capitale région de Trarza), le transport de Rosso aux villages de formation sera prise en charge par l'équipe du projet AMAD/CERAI.

Le document remis devra représenter la valeur totale de l'AT avec ou sans les détails des lignes

budgétaires. La présentation d'un budget détaillé sera valorisée positivement.

Le voyage jusqu'à la zone de travail et l'assurance de voyage du consultant seront pris en charge directement par CERAI et ne sont donc pas compris dans le budget mentionné ci-dessus.

Le consultant devra présenter une facture légale au nom de CERAI (compris honoraires consultant, logement et alimentation en Mauritanie, frais de VISA, impôts et taxes légales).

Le payement sera effectué en deux fois :

- 50% au moment de la signature du contrat.
- 50% à la fin du service.

CRITERES D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre économique. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération:

- Expérience: 30%
- Compétences du consultant/équipe consultants: 30%
- Qualité de l'offre technique: 40%

7 DROITS D'AUTEUR

Les deux entités peuvent utiliser les résultats du rapport final et le matériel didactique pour sa reproduction et son usage privé à condition que le cadre dans lequel il a été mené, le nom de l'auteur et la AECID- entité finançant le projet- soient mentionnés.

8 COORDINATION ET SUPERVISION

La supervision du travail sera à la charge de l'équipe de coordination AMAD/CERAI désignée à cet effet.

9 DUREE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Les dates exactes seront déterminées entre l'équipe de consultants, CERAI et AMAD.

10 CONDITIONS DE L'OFFRE

Le consultant ou équipe de consultants/formateurs signeront un contrat avec le CERAI en accord avec ce qui est établi par la loi espagnole ou avec AMAD en accord avec ce qui est établi par la loi mauritanienne.

11 ECLAIRCISSEMENTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En cas de besoin, des informations complémentaires concernant l'élaboration des propositions, s'adresse par courrier électronique à :

abuabdoulaye.ba@cerai.org